

Sœurs de Saint Paul de Chartres 5 rue saint Jacques 28000 C

↑
R'ES AVR.
0, RRIEF
2018

Chartres le 30 mars 2018

Monsieur le Président,

Conformément à nos entretiens du 9 janvier et mon courrier du 20 mars 2018

Je vous confirme la décision de mon conseil d'accepter l'offre que vous nous faites pour l'achat
des parcelles situées à saint Prest :

ZE 008 , ZE 069 , ZE 070, ZE 076, ZE 081 d'une superficie de 183 015 mm au prix de 170 000 euros

Je vous serai grès de porter attention à l'actuel locataire de ces terres, Mr Blanchet, ainsi qu'au voisin, Monsieur
Thévard , qui désire faire un échange de parcelle.

J'ai déposé le dossier ce jour chez Maître Baudoin

33 rue Pierre Brossolette

28000 CHARTRES

Veillez agréer monsieur le président, mes respectueuses salutations

Sœur Monique Le Mené